

**Comité régional
tripartite en
logement**
APNQL - AANC - SCHL

Rapport annuel 2015-2016

4 octobre 2016

Contexte

Ce rapport résume les activités réalisées par le Comité régional tripartite en logement (CRTL) au cours de l'année 2015-2016 ainsi que les grandes orientations qui guideront ses actions en 2016-2017.

Le CRTL regroupe des représentants de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL), d'Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC) et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Le Comité existe, dans sa forme actuelle, depuis 2005. Sa mission est de soumettre des recommandations aux autorités respectives des 3 parties dans le but de favoriser l'amélioration des conditions de logement des membres des Premières Nations.

Les activités du CRTL sont régies par un cadre de référence qui prévoit la tenue d'au moins 3 rencontres par année. Le Comité identifie des enjeux régionaux et en fait le suivi au moyen d'un plan d'action approuvé en début d'année. Il mise sur le partenariat, la dissémination de l'information aux communautés et organismes des Premières Nations, les échanges et le maillage pour faire progresser les dossiers d'intérêt mutuel.

Le Plan d'action du Comité est axé sur 7 enjeux :

1. Améliorer la santé et la sécurité dans les logements de manière concertée;
2. Favoriser la saine gestion du portefeuille logement;
3. Comprendre et faire valoir les besoins en logement;
4. Initiatives ponctuelles en logement;
5. Processus nationaux et régionaux d'allocation des fonds en logement;
6. Développement des capacités;
7. Recherche et développement (R&D) dans le domaine de l'habitation.

Principales réalisations en 2015-2016

Activités régulières

- Mise en œuvre du Plan d'action 2015-2016
- Publication du bulletin *Écho de l'habitation autochtone*, vol. 7, no 1
- Publication d'informations pertinentes sur la page du Comité intégrée au site internet de l'APNQL
- Collaboration à la tenue de la rencontre régionale sur le logement organisée par L'APNQL
- Collaboration à la relance de la Démarche régionale en logement d'AANC

Activités d'encadrement

- Développement d'une stratégie de communication des activités du Comité

Actions stratégiques

- Stratégie concertée en regard à la demande de proposition de la SCHL relativement à la fourniture de services techniques sur réserve, le but étant de maximiser le potentiel de pérennité des services d'inspection offerts aux Premières Nations par les conseils tribaux et autres fournisseurs actuels
- Stratégie concertée visant à sensibiliser les autorités fédérales relativement au contenu et à la portée de l'Initiative de logement (AANC) et du Fonds d'infrastructure sociale (SCHL) du budget de 2016

- Stratégie concertée pour faire valoir les enjeux en relation avec le grand nombre d'unités de logement qui sont en fin de convention avec la SCHL
- Stratégie concertée pour sensibiliser tous les intervenants aux opportunités offertes par la densification du logement social

Collaboration avec les organisations

- Partenariat avec la Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec (CDRHPNQ) dans la matérialisation du programme de formation des gestionnaires de l'habitation et d'une communauté de pratique en habitation. Il s'agit de l'aboutissement d'une initiative amorcée par le CRTL en 2008
- Partenariat avec les conseils tribaux dans la matérialisation du projet-pilote de groupe de ressources techniques en habitation (GRTH). Il s'agit de l'aboutissement d'une initiative amorcée par le CRTL en 2009

Grandes orientations pour l'année 2016-2017

Outre les activités régulières, les dossiers suivants seront au centre des préoccupations du CRTL au cours de l'année 2016-2017 :

Mise en oeuvre des programmes découlant du Budget fédéral 2016

La mise en œuvre des programmes découlant des nouveaux fonds en logement annoncés en marge du plus récent budget fédéral est une priorité. Il faut s'assurer que l'information soit bien communiquée aux Premières Nations et aux organisations. Il faut aussi préparer le terrain en vue d'une éventuelle réallocation des fonds nationaux. De telles réallocations ont eu lieu par le passé, et la région a pu en bénéficier en raison, entre autres, d'un plan d'action bien établi à l'avance.

Poursuite des initiatives amorcées

La collaboration avec se poursuivra avec les organisations concernées par la mise en œuvre des projets visant le développement des capacités des Premières Nations dans le domaine de l'habitation.

- Programme de formation des gestionnaires de l'habitation (attestation d'études collégiales, première cohorte à l'automne 2016) et mise en place d'une communauté de pratique en habitation
- Deuxième phase d'un projet-pilote de groupe de ressources techniques en habitation (GRTH)

Le Comité terminera la préparation de sa stratégie de communication et procédera à son acceptation pour une mise en œuvre au courant de l'année.

Veille stratégique

Le CRTL demeurera à l'affût de tout développement dans les dossiers qui ont un intérêt pour la région. Il continuera de faire des recommandations en conséquence. Par exemple, une décision est toujours attendue dans le dossier de la demande de proposition de la SCHL relativement à la fourniture de services techniques sur réserve.

CE RAPPORT FUT ADOPTÉ PAR LES MEMBRES COORDONNATEURS DU CRTL LE 27 SEPTEMBRE 2016.

Les documents produits par le CRTL peuvent être consultés en ligne à l'adresse suivante : www.apnql-afnql.com/fr/dossiers/logement-schl.php